

# MAIRIE DU GUÉ DE VELLUIRE

**Compte-rendu du 23-05-2011**

**Date Convocation : 17/05/2011**

Présents: MM. MARQUIS Joseph - BASSAND Denis - ROBREAU Jacqueline - ROBIN Nathalie - BERNARD Jean-Michel - BURGAUD Olivier - BONNEAU Gérard

Excusés: LIGONNIERE Jean-Marc - OUVRART Christine qui donne pouvoir à MARQUIS Joseph - POULTEAU Christel qui donne pouvoir à ROBIN Nathalie

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des observations à formuler sur le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2011.

Aucune observation n'étant formulée, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 6 mai 2011.

## **Présentation du site du Parc du Marais Poitevin par M. HELARY**

M. HELARY présente au conseil le nouveau site du Parc du Marais Poitevin.

## **DELIBERATIONS**

### ▪ CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE PARKINGS

Suite à l'appel à candidatures pour choisir un architecte pour la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de parkings salle des fêtes et Guétréen, 4 propositions ont été faites. Le Conseil, avec 8 voix pour et 1 contre, choisit de prendre le moins disant financière, soit M. Gwénaél TANGUY avec un montant d'honoraires de 8 000 € H.T. Le Conseil demande également les conseils de l'architecte du Parc du Marais Poitevin et souhaite que M. TANGUY suive leurs vœux.

### ▪ MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le conseil accepte la modification des statuts du Syndicat Mixte des Transports Scolaires, à savoir :

- les nouvelles procédures en matière de sécurisation des arrêts de cars
- la nouvelle tarification applicable aux usagers ordinaires
- la nouvelle charte des transports scolaires applicable aux usagers scolaires

### ▪ CONVENTION DE PASSAGE ET DE BALISAGE DES SENTIERS PEDESTRES

Le conseil accepte la convention de passage et de balisage des sentiers pédestres, entre la commune du Gué de Velluire et la Communauté de Communes des Isles du Marais Poitevin.

### ▪ PRESTATIONS DE TRAVAUX FRANCE TELECOM POUR LES 5 LOTS DU LOTISSEMENT LA GUERINIERE

Le conseil accepte la prestation de France Télécom pour le branchement des 5 lots du lotissement "La Guérinière" pour un montant de 481.98 € H.T. (576.45 € TTC)

### ▪ MISE EN PLACE D'UN ACCES PUBLIC A LA DEFIBRILLATION

Le conseil décide de reporter le sujet à une prochaine réunion.

### ▪ CONTRAT DE MAINTENANCE POUR L'ENTRETIEN DE LA POMPE A CHALEUR DU GUETREEN

Le conseil accepte la proposition de l'entreprise COMELEC pour l'entretien de la Pompe à chaleur du Guétréen. Le montant de la prestation est de 120 € H.T. pour l'année.

### ▪ BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°1

Le conseil accepte la décision modificative proposée.

## **DIVERS**

- \* Une Commission « travaux et urbanisme » élargie à tous les membres du Conseil se réunira le 27 juin pour réfléchir et revoir l'ensemble du plan de circulation de la commune centre bourg afin d'anticiper l'ouverture du pôle médical et tenter de régler les problèmes rencontrés rue de l'Ecole.

- ✱ La commune attend les devis pour la réfection de la toiture de la salle.
- ✱ Une rampe a été mise au cimetière.
- ✱ Un frigo a été mis dans le bar de la salle des fêtes.
- ✱ La prochaine réunion du Conseil aura lieu le 20 juin avec visite du Pôle santé.